

**TROISIÈME PILIER**

UNE SOCIÉTÉ JUSTE, ÉQUITABLE,  
STABLE ET PÉRENNE,  
POUR UN BIEN VIVRE ENSEMBLE

10

**Une finance régulée  
au service de l'économie réelle**



La financiarisation de l'économie est un processus qui touche au mode de régulation de l'économie et à la logique d'accumulation. Dans sa phase industrielle, le développement du capitalisme reposait sur l'expansion de la production, les dividendes étant alloués en partie à des investissements permettant d'augmenter la capacité de production. Aujourd'hui, la logique financière est autre, et la simple circulation du capital engendre son expansion.

L'investissement à court terme devient la norme et la seule spéculation fait augmenter la valeur d'un actif, induisant un risque beaucoup plus élevé qu'avec les investissements productifs, puisque dépendant essentiellement de la confiance que les acteurs lui portent et des événements économiques et géopolitiques qui induisent une volatilité élevée.

Il nous faut briser ce cycle et remettre la finance au service de l'économie réelle par une régulation renforcée des banques et des marchés financiers.

*« Le monde occidental est passé en quelques années de l'exploitation intensive du travail à l'exploitation intensive du capital. »*

Peter Drucker

*« Lorsque la spoliation est devenue le moyen d'existence d'une agglomération d'hommes unis entre eux par le lien social, ils se font bientôt une loi qui la sanctionne, une morale qui la glorifie. »*

Frédéric Bastiat in *Sophismes économiques II*, 1848

## ► APPLIQUER LES MESURES ÉNONCÉES DANS LE MANIFESTE DES ÉCONOMISTES ATERRÉS

Notamment :

- Cloisonner les marchés financiers et les activités des acteurs financiers, interdire aux banques de spéculer pour leur compte propre afin d'éviter la propagation des bulles et des krachs
- Réduire la liquidité et la spéculation déstabilisatrice par des contrôles sur les mouvements de capitaux et des taxes sur les transactions financières
- Limiter les transactions financières à celles répondant aux besoins de l'économie réelle
- Plafonner la rémunération des traders
- Réglementer l'activité des agences de notation en exigeant que les notes des États résultent d'un calcul économique transparent
- Affranchir les États de la menace des marchés financiers en garantissant le rachat des titres publics par la BCE

► <http://www.atterres.org/sites/default/files/manifeste.pdf>

## ► CRÉER UNE AUTORITÉ DE SÛRETÉ FINANCIÈRE

Créer une Autorité de sureté financière, dotée de larges moyens de prévention et de contrôle, délivrant notamment des autorisations d'émission des produits dérivés. À cette autorité sera rattaché un comité d'éthique incluant une part de citoyen-ne-s tiré-e-s au sort (cf. modalités p. 6 du livret thématique n° 1, « Une politique éthique donnant du pouvoir aux citoyens »).

## ► SÉPARER LES BANQUES DE DÉPÔT DES BANQUES D'INVESTISSEMENT

Séparer complètement les banques de dépôt des banques d'investissement. Le lobby bancaire, visant à dissuader tout effort sérieux en ce sens, a vidé de sa substance la loi n° 2013-672 du 26 juillet 2013 de séparation et de régulation des activités bancaires.

## ► TRAITER FRONTALEMENT LE PROBLÈME DES PARADIS FISCAUX

Traiter frontalement le problème des paradis fiscaux, tels que définis par le *Tax Justice Network* et non par le G20, allant de pénalités financières à l'interdiction de toute relation commerciale avec eux.

► **Tax Justice Network** : <http://www.taxjustice.net/>.

Appliquer les sanctions pénales du code des douanes (article 459) aux possesseurs d'un compte non déclaré à l'étranger (article 1649 A du CGI).

Surtaxer les profits des banques françaises ayant des filiales dans un ou plusieurs paradis fiscaux.

7 600 milliards de dollars, soit 24 fois le budget annuel de l'État français, sont dissimulés dans les paradis fiscaux selon les estimations de l'économiste Gabriel Zucman.

## ► AMENUISER LES RISQUES SYSTÉMIQUES PESANT SUR LE SECTEUR FINANCIER

Annuler les principales réformes comptables réalisées depuis 1990, destinées à favoriser la distribution de dividendes fictifs et, de manière générale, permettant aux entreprises des prises de risques inconsidérées en vue de maximiser ces dividendes.

Accroître la réglementation prudentielle pour éviter un risque sur l'ensemble du système financier, car la réforme dite de « Bâle III », déjà très insuffisante, n'entrera pleinement en vigueur qu'en 2019.

Mettre en place une agence de notation financière publique indépendante des marchés financiers, permettant de détecter sans complaisance les établissements à risque.

## ► SOCIALISER LA GESTION DES BANQUES, RESPONSABILISER LEURS DIRIGEANTS

Socialiser la gestion des banques, en fixant la composition du conseil d'administration pour qu'il soit représentatif du corps social : représentants des syndicats patronaux et de travailleurs, des chambres de commerce et d'industrie, des clients, du personnel, de l'Université, du monde politique, etc.

Favoriser le développement de banques « éthiques » et/ou coopératives.

Engager la responsabilité des dirigeants et des administrateurs des banques en cas de faute lourde de gestion, et mettre en place un corps d'auditeurs internes indépendants du conseil d'administration et chargés de vérifier la pertinence des choix réalisés par celui-ci.

N'avoir recours au sauvetage public qu'en cas de menace sur les activités vitales d'une banque.

Exiger la fin du secret bancaire afin de faciliter la traçabilité des financements du terrorisme, en France comme à l'étranger.

Œuvrer pour une réforme profonde de la gouvernance des banques centrales, dont la Banque centrale européenne qui vient d'être épinglée par l'ONG *Transparency International* pour le manque de contrôle démocratique de ses décisions.

► <http://www.latribune.fr/economie/union-europeenne/la-bce-epinglee-par-transparency-international-673210.html>

## ► DISSUADER LES RÉMUNÉRATIONS EXCESSIVES DES DIRIGEANTS ET DES ACTIONNAIRES

Surtaxer (taux et modalités à déterminer) les rémunérations de dirigeants d'entreprises lorsqu'elles dépassent un certain seuil (un demi-million d'euros par ex.), et utiliser les fonds ainsi récoltés pour financer le développement de l'économie sociale, solidaire et écologique (ESSE).

Modérer les ponctions de dividendes dans les entreprises dont l'État est actionnaire principal et promouvoir pour ces entreprises une politique d'investissements pour l'avenir plutôt que les bénéfices à court terme visant à équilibrer le budget.

Plafonner le versement de dividendes, chaque entreprise se voyant obligée de réinvestir ou de conserver en fonds propres une part des résultats bénéficiaires réalisés.

**La finance ne devrait être ni l'ennemie, ni l'amie du personnel politique, mais un partenaire pour orienter prioritairement les flux de capitaux vers un usage responsable d'intérêt général.**

## ► TRAITER LE PROBLÈME DE LA DETTE

Mettre en œuvre un moratoire sur la dette publique.

Organiser un audit citoyen de la dette (c'est-à-dire mettre à disposition du public les informations et outils leur permettant de procéder à une analyse critique du processus d'endettement public), identifier précisément ses détenteurs et étudier sa restructuration.

## ► REPRENDRE LE CONTRÔLE POLITIQUE DE LA MONNAIE

Reprendre le contrôle politique de la monnaie en invitant à un nouveau *Bretton Woods* et en négociant avec nos partenaires européens la mise de la BCE sous contrôle du Parlement européen.

## ► GÉNÉRALISER LA TAXE SUR LES TRANSACTIONS FINANCIÈRES

Généraliser la taxe sur les transactions financières à l'ensemble des opérations d'achat et de vente de produits financiers.

Actuellement un impôt de bourse français existe, mais il ne touche ni les transactions sur actions en règlement différé, ni les produits dérivés, excluant donc la spéculation de son champ d'application.



► Plusieurs des mesures ci-dessus sont inspirées de propositions d'Olivier Berruyer, publiées notamment dans son ouvrage *Les faits sont têtus*.